

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 358X-CE-2851

concernant le projet d'extension à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et profil avec stage (3563), de même que le projet de protocole d'entente régissant les modalités de ladite extension

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-huitième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 11 avril 2019 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 3 : *Les études de cycles supérieurs*;

ATTENDU les modalités usuelles régissant les protocoles d'entente inter-établissements dans l'offre de programme par extension à l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

ATTENDU la résolution du comité de programme de la maîtrise en travail social (CPMTS), adoptée par courriel en date du 24 octobre 2018, concernant l'extension du programme de maîtrise de l'UQO à l'UQAR;

ATTENDU le dossier de présentation relatif au projet d'extension du programme de maîtrise en travail social de l'UQO vers l'UQAR (novembre 2018);

ATTENDU la résolution DPSTS-95-467, extraite du procès-verbal de la 95^e assemblée départementale régulière du Département de psychosociologie et du travail social, tenue le 28 novembre 2018, relative à l'avis de l'assemblée départementale concernant le projet d'extension du programme de maîtrise en travail social de l'UQO à l'UQAR;

ATTENDU la résolution CE-548-6945 de la commission des études de l'Université du Québec à Rimouski, tenue le 12 février 2019, concernant le projet d'extension du programme de maîtrise en travail social de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le projet de protocole d'entente, version du 26 novembre 2018, quant à l'offre du programme de maîtrise en travail, volets professionnel (3563) et recherche (3763), de l'UQO à l'UQAR;

ATTENDU les explications de la doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur David Lefrançois,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet d'extension à l'Université du Québec à Rimouski du programme de maîtrise en travail social, profil avec mémoire (3763) et profil avec stage (3563) de l'Université du Québec en Outaouais;

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration, sous réserve de l'autorisation de l'assemblée des gouverneurs, d'autoriser la conclusion du protocole intervenu avec l'Université du Québec à Rimouski.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy,
Secrétaire général